



Le comité d'initiative ratisse large, de l'extrême gauche aux centristes. Les associations d'étrangers sont fortement représentées.

L'initiative pour le droit de vote des étrangers est lancée

CONSTITUTION

La récolte des signatures pour permettre aux détenteurs de permis B de voter et surtout d'être élus commence aujourd'hui. Le comité d'initiative regroupe des associations d'étrangers, la gauche mais aussi plusieurs centristes.

Tout juste cinq ans après avoir obtenu le droit de siéger dans une municipalité, les étrangers vont-ils bientôt pouvoir devenir conseiller d'Etat? La récolte de signatures pour l'initiative populaire «vivre et voter ici» est lancée aujourd'hui. Ce texte prévoit de donner le droit de vote et d'éligibilité sur le plan cantonal aux étrangers résidant depuis plus de dix ans en Suisse, et au moins trois ans en terre vaudoise.

Seule véritable surprise hier lors de la présentation du comité de campagne: ses soutiens ne sont pas seulement à gauche de l'échiquier politique. Le PDC lausannois en fait partie, tout comme plusieurs députés de l'Alliance du centre. Les défenseurs du droit de vote des étrangers ont même réussi à débaucher deux radicaux: l'ancien président du Conseil national, Yves Christen, et le député Serge Melly.

Les associations d'étrangers sont également représentées en force. «L'idée est aussi de mettre en avant grâce à cette initiative l'apport positif des migrants dans le canton», explique le député Vert, et vice-président du

comité, Raphaël Mahaim. «Si les étrangers n'étaient pas présents, le CHUV pourrait mettre la clef sous la porte», ajoute Hélène Küng, directrice du Centre social protestant. Les associations d'immigrés ont promis de participer massivement à la récolte de paraphes.

Trop tard pour les cantonales de 2012

Le succès de la récolte de 12 000 signatures en quatre mois ne fait guère de doute. En revanche, la votation populaire s'annonce plus délicate. A l'exception de l'UDC, la droite vaudoise semblait prête à accorder le droit de vote aux étrangers. Pourquoi les initiants ont-ils tenu à maintenir le droit d'éligibilité, au risque de tout faire capoter. «Il s'agit d'une demande de la base et des associations d'étrangers, lâche Cesla Amarelle, présidente du Parti socialiste. Mais le Conseil d'Etat peut toujours proposer un contre-projet avec seulement le droit de vote.» Cela concernerait environ 90 000 étrangers dans le canton, selon les chiffres des dernières élections communales.

Les étrangers ne voteront de toute façon pas lors des prochaines élections cantonales, en mars 2012, même en cas de oui des Vaudois. Les délais sont trop courts pour un tel scénario. La gauche a cependant un autre intérêt politique dans l'affaire: se mettre en avant avec cette initiative lors des élections communales de 2011. Et là, les étrangers mettront leur bulletin dans l'urne...

MEHDI-STÉPHANE PRIN